



“Rien n’est cassé”

Le CSEC (Comité Social et Economique Central) du 30 juin 2020 a eu lieu en présence de M. Guillemot (DG), M. Palermi (DRH) et les organisations syndicales.

M. Palermi : « On a beaucoup entendu pendant la crise : « C’est la guerre » Il y a une différence fondamentale, rien n’est cassé, l’outil de production est là et les salariés aussi. »

Consultation sur le projet de bilan social 2019 de EES-Clemessy SA

Effectifs de l’entreprise : 3900 salariés soit +1.24%.

Les apprentis représentent 5% des effectifs.

1/3 des effectifs ont été renouvelés en 3 ans.

La question de favoriser la fidélité à l’entreprise a été posée.

M. Palermi : « On favorise énormément les évolutions mais si les gens ne sont pas mobiles dans les petites structures, il n’y a pas de solution. Nous avons des départs mais pas plus que les autres. »

Pour l’UNSA :

-  Nous n’arrivons pas à garder nos collègues formés en apprentissage.
-  Le turn-over est à surveiller et la formation des nouveaux arrivants reste une charge continue.
-  Ne pas renégocier un accord de télétravail peut inciter les jeunes à partir ou à ne pas venir.



L’UNSA donne un avis défavorable.





Consultation sur l'égalité pro Femmes/Hommes

L'UNSA constate :

- 4 femmes de plus que l'année dernière !!! Dont une 2^{ème} cadre dirigeante.
- Même si nous avons un bel accord, le pourcentage de femmes ne décolle pas.
- Qu'est ce qui est fait spécifiquement pour les embaucher ? Des présentations dans les collèges à Mulhouse...
- Toujours pas de femme responsable d'établissement ou à des postes clefs.
- L'évolution reste lente.



➔ L'UNSA s'abstient.

Indicateur en matière d'écart de rémunération Femmes / Hommes (index)

2019 comme 2018 l'index est à 88/100.

Point économique

M. Guillemint : « Nous avons été à l'arrêt depuis mi-mars et perdu 1,5 mois de production. Mais l'entreprise a toujours les mêmes moyens de production et les mêmes clients. Pour 2021, pas d'inquiétude sur l'activité, dans l'hypothèse qu'il n'y ai pas de 2^{ème} vague. On va insister sur la solidarité entre entités. Un redémarrage est prévu en octobre, novembre de façon normale ainsi qu'en 2021 »

L'UNSA : « Pourquoi faire des demandes d'activité partielle jusqu'en décembre dans ce cas ? »

M. Guillemint : « Des secteurs comme l'aéronautique, l'automobile ou la sidérurgie sont difficiles, on préfère prévoir d'autres marchés de développement comme la défense. On manque de visibilité. On a 26% de production de retard. On anticipe de façon à rattraper une partie du retard pour arriver à -11% en fin d'année».



A ce jour 3,8% des personnes sont en activité partielle.

Pour les personnes dans ce cas, il faut profiter de ce temps pour demander des formations.

Télétravail

L'UNSA a demandé une négociation sur le télétravail pour rendre pertinent l'accord existant. La direction nous répond que l'accord est au niveau du groupe Eiffage. Ce n'est pas chez EES-Clemessy que cela peut se négocier.

“Le travail à domicile n'est pas interdit mais le présentiel est la règle.”

Versement en avance de la prime de Noël



L'UNSA a demandé le versement de la prime de Noël en avance comme cela a été fait pour la prime de vacances en cas d'activité partielle. La direction nous a répliqué que c'est le groupe Eiffage qui décide.



Les décisions ne se prennent plus chez Clemessy, à quand un Centre de Service Partagé DRH ?

Operis

Le basculement est prévu en octobre

Activités socio-culturelles

L'UNSA a demandé à la direction qu'elle nous indique l'impact de l'activité partielle sur les dotations (à la baisse) des activités socio-culturelles des CSE.



Prochaine réunion CSEC le 30/09/2020

A bientôt.